



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Amenucourt

Autres communes :

R0

Appellation : Eglise Saint-Léger

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Léger

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 12/01/1940

Étendue de la protection : Les deux colonnes à chapiteaux : inscription par arrêté du 12 janvier 1940

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.